

l'époque, à la question soulevée par mon collègue, que notre ministère n'avait pas un caractère monétaire dans le sens de la politique monétaire. D'ailleurs le parti libéral a collaboré à la création de ce ministère, de faire en sorte que le ministère collabore avec les provinces à développer des programmes, à développer une meilleure technologie pour l'avancement de la forêt, pour la protection de la forêt. D'ailleurs, toute la politique de notre programme porte sur le développement durable à l'intérieur du ministère des Forêts.

Évidemment, le député pose une question au niveau de la question budgétaire, je voudrais lui rappeler que la politique mise de l'avant par notre gouvernement a porté des fruits dans la mesure où on a réussi à contrôler l'inflation.

Je voudrais rappeler à mon collègue qu'au début des années 1980, lorsque le parti libéral était au pouvoir, ils avaient fait un choix au niveau du ministère des Finances de laisser courir l'inflation. Et on a vu exactement ce qui s'est produit: l'inflation a grimpé sans être contrôlée. Et lorsque le ministre des Finances de l'époque s'est aperçu qu'il ne pouvait plus contrôler l'inflation, il a commencé à augmenter les taux d'intérêt. Le résultat, monsieur le Président, a été beaucoup plus catastrophique qu'il ne l'est présentement.

Il est évident qu'il y a des problèmes conjoncturels. Il est évident qu'il y a des problèmes au niveau économique. Il est évident qu'il y a des problèmes de taux d'intérêt. Cependant, je voudrais rappeler à mon collègue qu'en 1984, lorsque nous avons été élus, nous avons signé avec chacune des provinces des ententes fédérales-provinciales sur le développement forestier. Cela représente des sommes d'au-delà de 1,3 milliard de dollars pour chacune des provinces lorsqu'on le répartit au niveau de toutes les provinces. Avec le nouveau ministère des Forêts, nous avons travaillé avec chacun des ministres pour développer la notion de développement durable, ce qui permet à l'industrie de pouvoir s'en sortir. Nous avons signé avec des provinces tel le Nouveau-Brunswick une nouvelle entente sur le développement forestier. Nous avons fait des propositions à chacune des provinces canadiennes sur des propositions de renouvellement d'ententes qui permettront d'atténuer les problèmes d'ordre économique, et qui permettront également d'aider l'industrie, d'aider les provinces, d'aider les gouvernements à pouvoir passer au travers et d'assurer non pas uniquement aux travailleurs actuels, mais aux travailleurs futurs, des emplois dans le secteur forestier attribués à une ressource renouvelable et une ressource durable.

L'ajournement

[Traduction]

LAGRICULTURE

M. Vic Althouse (MacKenzie): Monsieur le Président, le 6 mars dernier, j'ai été l'un des députés qui ont posé des questions au vice-premier ministre et ministre de l'Agriculture.

Je lui ai demandé des précisions au sujet de ce qu'il appelait le programme d'aide aux victimes de la sécheresse. Pour nous, il s'agissait en fait d'un programme de soutien du revenu agricole.

Les producteurs avaient alors subi des pertes de revenu de plus d'un milliard de dollars qui, le vice-premier ministre l'a admis, étaient partiellement attribuables au niveau des subventions que les Européens et les Américains accordaient à leurs agriculteurs. Malgré des paiements totalisant un demi-million de dollars, dont la plus grande partie s'est vite retrouvée dans les poches des créanciers de nos agriculteurs, la situation n'a pas beaucoup changé.

• (1810)

En fait, monsieur le Président, si l'on examine la réponse que le ministre m'avait alors donnée, on constate que cette situation s'est considérablement aggravée. Dans sa réponse, il a dit que le gouvernement était prêt à offrir encore son aide, mais il a rappelé à la Chambre que le niveau des encouragements avait beaucoup diminué. Ces encouragements sont les subventions que les Européens et les Américains versent aux clients pour les amener à acheter leurs céréales.

D'après le ministre, en mars, les Européens avaient ramené leurs encouragements de 200 \$ à près de 80 \$ la tonne. Pour leur part, les États-Unis avaient réduit leur programme d'encouragement des exportations à près de 20 \$ la tonne. Il s'attendait à ce que le prix des céréales continue donc à monter parce que, disait-il, il avait déjà augmenté de près de 50 p. 100.

Beaucoup d'eau a passé sous les ponts depuis le 6 mars. Les Européens ont encore un programme d'encouragement à près de 80 \$ la tonne. Ils ont conclu récemment une vente avec la Tunisie en offrant des subventions de 81 \$ américains la tonne environ. Cependant, au lieu de s'en tenir à une subvention de 20 \$ la tonne, les États-Unis offrent des subventions supérieures à 53 \$ la tonne. Dans le cas de certaines des transactions enregistrées, ces subventions auraient atteint 58 \$ la tonne.

Pendant ce temps, au début de la nouvelle campagne agricole dans l'Ouest, les prix initiaux offerts par la Commission canadienne du blé pour le blé de première qualité à l'éleveur, le 1^{er} août dernier, étaient de 22 p. 100 inférieurs aux prix offerts la journée précédente. Cela s'expliquerait par une baisse des garanties offertes